Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 074-200075372-20261027-CS2026_79-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

—

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

—

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ADOPTION PV DU 12 JUIN 2026

N° CS2026_79

Nombre de délégués titulaires en Exercice : 48

Présents : 37
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 38

REPUBLIQUE FRANCAISE
—

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 23 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois octobre à 12h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps et en visioconférence sous la présidence de Monsieur Gabriel DOUBLET, Président,
Convocation du : 16 octobre 2026
Secrétaire de séance : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

- **Délégués présents :**

M. Gabriel DOUBLET - M. Patrice DUNAND - M. Christophe SONGEON - M. Emmanuel TRONC - M. Stéphane VALLI - Mme Anne-Laure OLLIET - M. Sébastien JAVOGUES - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - Mme Christine DUPENLOUP - Mme Carole VINCENT - M. Philippe DINOCHEAU - M. Laurent FAVRE - M. Bernard BOCCARD - Mme Marion BARGES-DELATTRE – M. Christophe CALLAY - M. Antoine BLOUIN - M. Denis MAIRE - M. Patrick ANTOINE - Mme Christine BURKÏ - M. Bernard VUAILLAT - M. Olivier GUICHARD - M. Stéphane MITZAS - M. Bernard CHAUVET - M. Michel DUTKIEWICZ - M. Jack-Frédéric LAVOUE - M. Pierre MADER - M. Jérôme HASSAN - M. Philipp DALHEIMER - M. Francois DEVILLE - M. Michel CAPLOT - M. Jean-Baptiste BAUD - Mme Claire CHUINARD - Mme Julia LAHURE - M. Patrick PERREARD - M. EDDI ETIENNE - M. Cédric MERLOT - M. Laurent DUPAIN

- **Délégués représentés :**

M. Benoit CHAMBOURDON donne pouvoir à M. Emmanuel TRONC

- **Délégués excusés :**

M. Florent BENOIT - M. Cyril DEMOLIS - M. Jean-Louis TEMIL - M. Denis SERVAGE - M. Julien FOURNIER - Mme Catherine MOINE - M. Richard BAUD - Mme Vanessa LAURENT-MICHEL - M. Laurent MIVELLE - M. Christophe PERY

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 074-200075372-20261027-CS2026_79-DE

ADMINISTRATION GENERALE ADOPTION PV DU 12 JUIN 2026

VU les articles L. 2121-15, L. 2121-29, L. 2131-2 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales ;

-

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 12 juin 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

- **D'APPROUVER** le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 12 juin 2026

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance
Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

Le Président
Gabriel DOUBLET





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.